



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Présentation du concours

En 2024, c'est l'année de l'arbre pour la LPO !

À cette occasion, la LPO en Nouvelle-Aquitaine vous propose un concours photo sur la thématique **“Une vie d'arbre mort”**, du 1^{er} juillet au 15 septembre 2024 inclus.

Le concours est ouvert à toutes et à tous, et gratuit.

Le thème

Pour ce premier concours LPO à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, c'est la mise en valeur de **l'arbre mort** et de toute la vie qui s'y cache qui a été choisie. En effet, même si en apparence l'arbre semble parfois sans vie, c'est pourtant tout l'inverse si l'on regarde d'un peu plus près !

Alors, à travers vos photos, de près ou de loin, montrez-nous la beauté d'un arbre mort.

Lors de votre prise de vue, veillez à respecter les espèces et les milieux, ainsi qu'à limiter votre liberté créative à des comportements et des actions qui n'engendrent pas d'impacts pour la faune et la flore.

Pour plus d'informations sur la pratique éthique de la photographie de nature :

> [**Manifeste pour une pratique éthique de la photographie de nature - LPO**](#)

Les récompenses

Du 18 au 30 septembre 2024, le public votera pour sa photo préférée. Trois prix seront désignés par le public, parmi une sélection de 30 photos. En bonus, un prix coup de cœur LPO (jury composé de membres de la LPO en Nouvelle-Aquitaine) sera élu.

La LPO annoncera les 4 photos gagnantes à partir du 2 octobre 2024, sur son site web et ses réseaux sociaux, et par e-mails aux participants lauréats.

La LPO en Nouvelle-Aquitaine

LPO Aquitaine
2433 chemin de Leysotte
33340 Villenave d'Ornon
05 56 91 33 81 - aquitaine@lpo.fr

LPO Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 Aix-sur-Vienne
05 55 32 20 23 - limousin@lpo.fr

LPO Poitou-Charentes
25, rue Victor Grignard
86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - poitoucharentes@lpo.fr



RÈGLEMENT DU CONCOURS (suite)

À gagner :

- Des livres sur la thématique des oiseaux et de la nature pour les prix du public.
- Une sculpture d'oiseau, réalisée par un artiste du Limousin, pour le prix coup de cœur LPO.

Dans le cas où la LPO ne parviendrait pas à prendre contact avec le ou la gagnant·e ou en cas de non-réponse dans un délai d'un mois après l'annonce des résultats, le lot sera définitivement perdu. Il sera alors remis en jeu lors de prochaines opérations.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation. Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain par un autre, ou exiger le remboursement de ce dernier.

Comment participer ?

Le concours est gratuit et ouvert à tous les photographes, amateur·ices ou professionnel·les. Les personnes salariées à la LPO ou membres des organes de direction ne sont pas autorisées à participer.

- 1- **Chaque photographe doit s'inscrire au concours en renseignant ce formulaire : bit.ly/inscription-arbre-mort-NA**
- 2- **Les photos doivent être envoyées par e-mail, entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre 2024 inclus, en version numérique, à l'adresse sophie.gauthier@lpo.fr :**
 - > Fichier numérique au format JPEG
 - > Taille de 5 Mo maximum
 - > Nom du fichier : **VOTRENOM-VILLE.jpg**

Une seule photo par personne, prise sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, est acceptée.

Les personnes mineures devront fournir une autorisation parentale pour participer au concours (modèle à remplir en annexe du règlement en p. 5).

La LPO en Nouvelle-Aquitaine

LPO Aquitaine
2433 chemin de Leysotte
33340 Villenave d'Ornon
05 56 91 33 81 - aquitaine@lpo.fr

LPO Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 Aix-sur-Vienne
05 55 32 20 23 - limousin@lpo.fr

LPO Poitou-Charentes
25, rue Victor Grignard
86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - poitoucharentes@lpo.fr



RÈGLEMENT DU CONCOURS (suite)

Votre envoi e-mail devra comprendre :

- Le nom de l'auteur·e de la photo
- Le titre de la photo
- Pour les personnes mineur·es, l'autorisation parentale.

La LPO se réserve le droit de ne pas prendre en compte les photos ne respectant pas la thématique ou le présent règlement.

Caractéristiques des photographies

La photographie doit rester anonyme et ne doit comporter ni signature ni marques distinctives. Elle est présentée sans marges dans le cadrage souhaité par l'auteur. Le format de cadrage est libre. Le traitement ne doit pas faire appel aux trucages ou photomontages ni à l'intelligence artificielle, et doit se limiter à une optimisation globale de l'image. Le traitement noir et blanc est autorisé.

Le photographe déclare être l'auteur de la photographie et disposer des pleins droits sur l'image.

Droit d'utilisation des photographies

L'auteur·e d'une photographie autorise la LPO à disposer et à diffuser à titre gratuit son image pour le vote du public et dans tout support de communication relatant le concours photo et ses gagnant·es (site internet, réseaux sociaux, autres supports physiques ou numériques).

Une sélection de photos soumises au concours sera exposée sur le stand de la LPO lors du Festival International du Film Ornithologique organisé du 29 octobre au 3 novembre 2024, à Ménégoûte (79). Toute photo exposée mentionnera le nom de son auteur, le lieu de la prise de vue et sa légende. Le format original des photos retenues et la description des conditions de prises de vue pourront être demandés par les organisateurs, dans le cadre du concours et de l'exposition du FIFO de Ménégoûte qui se déroulera du 29 octobre au 3 novembre 2024.

Les photographies sont considérées sans valeur commerciale. La participation personnelle à ce concours vaut acceptation expresse par l'auteur·e des termes de



RÈGLEMENT DU CONCOURS (suite)

ce règlement. Il est rappelé l'application du code L.121.1 du Code de la Propriété Intellectuelle sur le respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Toutefois, l'auteur·e ne revendiquera aucun droit particulier, ni ne pourra exercer de recours envers la LPO.

En accord avec la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et l'entrée en vigueur le 25 mai 2018 du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), les participant·es à ce concours bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Pour exercer ce droit, il suffira d'en faire la demande auprès de la LPO (sophie.gauthier@lpo.fr).

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

La LPO en Nouvelle-Aquitaine

LPO Aquitaine
2433 chemin de Leysotte
33340 Villenave d'Ornon
05 56 91 33 81 - aquitaine@lpo.fr

LPO Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87700 Aix-sur-Vienne
05 55 32 20 23 - limousin@lpo.fr

LPO Poitou-Charentes
25, rue Victor Grignard
86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - poitoucharentes@lpo.fr



RÈGLEMENT DU CONCOURS (suite)

Autorisation parentale de participation au concours photo « Une vie d'arbre mort », organisé par la LPO en Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} juillet au 15 septembre 2024 inclus.

Je soussigné-e (Prénom - Nom) :

Demeurant :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Représentant-e légal-e (mère, père, tuteur-ice) de l'enfant (Prénom - Nom) :

Né-e le :

**Accepte que mon enfant participe au concours photo organisé par la LPO
Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} juillet au 15 septembre 2024.**

Je déclare avoir pris connaissance du principe de ce concours, de son règlement et des conditions de cession des droits liés au projet (droit à l'image et utilisation des photographies).

Fait à :

Le :

Signature du/de la représentant-e légal-e :

Signature de l'enfant mineur :